

## **AVIS D'ATTRIBUTION**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Châteauroux  
Correspondant : M. le Maire – Hôtel de Ville – CS 80509 - 36012 Châteauroux cedex  
Le pouvoir adjudicateur agit-il pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : oui  
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Administration Générale

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à concurrence : M23-026GRP  
Objet du marché : Fourniture de végétaux

Type de marché : Fournitures

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix des prestations : 50 % - Valeur technique : 50 %

### **Lot 1 : Arbustes, conifères et arbres**

Attributaire : Chauvire Diffusion - 49600 Montrevault-sur-Evre

Date d'attribution du marché : 03-10-2023

Les montants minimum et maximum annuels en valeur de l'accord-cadre à bons de commande sont fixés à :

Pour la Ville de Châteauroux Montant minimum HT (€) annuel : 5 000,00

Pour la Ville de Châteauroux Montant maximum HT (€) annuel : 20 000,00

Pour la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole Montant minimum HT (€) annuel : 0,00

Pour la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole Montant maximum HT (€) annuel :  
2 500,00

Pour la Commune de Déols Montant minimum HT (€) annuel : 0,00

Pour la Commune de Déols Montant maximum HT (€) annuel : 10 000,00

Date de notification : 24-10-2023

### **Lot 2 : Plantes vivaces et graminées**

Attributaire : SAS Etablissements Emmanuel Lepage - 49130 Les Ponts de Cé

Date d'attribution du marché : 03-10-2023

Les montants minimum et maximum annuels en valeur de l'accord-cadre à bons de commande sont fixés à :

Pour la Ville de Châteauroux Montant minimum HT (€) annuel : 5 00,00

Pour la Ville de Châteauroux Montant maximum HT (€) annuel : 4 000,00

Pour la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole Montant minimum HT (€) annuel : 0,00

Pour la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole Montant maximum HT (€) annuel : 500,00

Pour la Commune de Déols Montant minimum HT (€) annuel : 0,00

Pour la Commune de Déols Montant maximum HT (€) annuel : 0,00

Date de notification : 24-10-2023

### **Lot 3 : Végétaux remarquables ou de collection**

Attributaire : Pépinières Daniel Soupe - 01400 Châtillon sur Chalaronne

Date d'attribution du marché : 03-10-2023

Les montants minimum et maximum annuels en valeur de l'accord-cadre à bons de commande sont fixés à :

Pour la Ville de Châteauroux Montant minimum HT (€) annuel : 0,00

Pour la Ville de Châteauroux Montant maximum HT (€) annuel : 10 000,00

Pour la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole Montant minimum HT (€) annuel : 0,00

Pour la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole Montant maximum HT (€) annuel : 0,00

Pour la Commune de Déols Montant minimum HT (€) annuel : 0,00

Pour la Commune de Déols Montant maximum HT (€) annuel : 0,00

Date de notification : 24-10-2023

### **Lot 4 : Jeunes plants**

Attributaire : CEDPH - 60680 Canly

Date d'attribution du marché : 03-10-2023

Les montants minimum et maximum annuels en valeur de l'accord-cadre à bons de commande sont fixés à :

Pour la Ville de Châteauroux Montant minimum HT (€) annuel : 0,00

Pour la Ville de Châteauroux Montant maximum HT (€) annuel : 2 000,00

Pour la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole Montant minimum HT (€) annuel : 0,00

Pour la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole Montant maximum HT (€) annuel :  
2 500,00

Pour la Commune de Déols Montant minimum HT (€) annuel : 0,00

Pour la Commune de Déols Montant maximum HT (€) annuel : 0,00

Date de notification : 24-10-2023

Durée du marché : La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter du 18 septembre 2023 ou à compter de la date de notification de l'accord-cadre si celle-ci est postérieure.

L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Limoges – 2 cours Bugeaud, 87000 Limoges

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Limoges – 2 cours Bugeaud, 87000 Limoges

Date de publication du présent avis : 25-10-2023